



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Shampooing Action 2 en 1 Auto Pratic

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Shampooing Action 2 en 1 Auto Pratic

Numéro du produit SHD001

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur TETROSYL FRANCE
ZAC du Moulin
40, avenue Clément Ader
59118 WAMBRECHIES
TEL: 03 20 28 06 30
qualite@tetrosyl-france.com

Fabricant TETROSYL FRANCE
ZAC du Moulin
40, avenue Clément Ader
59118 WAMBRECHIES
TEL: 03 20 28 06 30
qualite@tetrosyl-france.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)161 764 5981

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Shampooing Action 2 en 1 Auto Pratic

Mentions de danger	H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Mentions de mise en garde	P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
Contient	2-méthylisothiazol-3(2H)-one
Etiquetage des détergents	< 5% agents de surface anioniques, < 5% agents de surface non ioniques, Contient BENZISOTHIAZOLINONE, METHYLISOTHIAZOLINONE
Mentions de mise en garde supplémentaires	P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

ALCOHOLS, C12-14, ETHOXYLATED, SULFATES, SODIUM SALTS			1-<2%
Numéro CAS: 68891-38-3	Numéro CE: 500-234-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488639-16-0000	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Chronic 3 - H412			

AMIDES, C8-C18(EVEN NUMBERED) AND C18(UNSATD.), N,N-BIS(HYDROXYETHYL)			1-<2%
Numéro CAS: —	Numéro CE: 931-329-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119490100-53-0000	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Chronic 2 - H411			

Shampooing Action 2 en 1 Auto Pratic

BENZENESULFONIC ACID, 4-C10-13-SEC-ALKYL DERIVS., COMPDS. WITH TRIETHANOLAMINE		1-<2%
Numéro CAS: 121617-08-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119971970-28	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318		
DIÉTHANOLAMINE		0.3-<0.5%
Numéro CAS: 111-42-2	Numéro CE: 203-868-0	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 STOT RE 2 - H373		
GLYCERINE		<0.1
Numéro CAS: 56-81-5	Numéro CE: 200-289-5	
Classification Non Classé		
2-méthylisothiazol-3(2H)-one		0.001 - <0.005%
Numéro CAS: 2682-20-4	Numéro CE: 220-239-6	
Facteur M (aigu) = 10	Facteur M (chronique) = 1	
Classification Acute Tox. 3 - H301 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 2 - H330 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1A - H317 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale

Consulter un médecin si une gêne persiste. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Les effets peuvent être retardés. Garder la personne touchée en observation. Eloigner la personne touchée de la source de contamination.

Inhalation

Si un spray/brouillard a été inhalé, procéder comme suit. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.

Shampooing Action 2 en 1 Auto Pratic

Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si de grandes quantités ont été ingérées. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Rincer à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Important ! Rincer immédiatement avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. Les effets peuvent être retardés. Garder la personne touchée en observation.
Inhalation	Aucun symptôme particulier connu.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
Contact cutané	Irritation cutanée. Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites. Des ampoules peuvent se former.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Rougeurs. Douleur. Peut provoquer une vision floue et des lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche. Eau. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
---------------------------------------	--

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Quitter immédiatement la zone de danger.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. En cas de déversements accidentels : faire attention aux surfaces et sols glissants. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
----------------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.
--	---

Shampooing Action 2 en 1 Auto Pratic

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Aucune procédure de nettoyage particulière recommandée.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Éviter de manger, de boire ou de fumer pendant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manipuler les emballages endommagés sans équipement de protection.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Maintenir les conteneurs verticaux. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

DIÉTHANOLAMINE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 3 ppm 15 mg/m³

GLYCERINE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 mg/m³ aérosols

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Toute manipulation doit avoir lieu uniquement dans des zones bien ventilées.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané. Prévoir une fontaine oculaire.

Shampooing Action 2 en 1 Auto Pratic

Mesures d'hygiène	Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains après le contact. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient mouillé ou contaminé. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.
Protection respiratoire	Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Jaune.
Odeur	Presque sans odeur.
pH	pH (solution concentrée): 8.5
Point de fusion	Indéterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100°C @ 1013 hPa
Point d'éclair	>100°C
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Indéterminé.
Pression de vapeur	Indéterminé.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	1.00g/cm³ @ 20°C
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Indéterminé.
Température de décomposition	Indéterminé.
Viscosité	650 cP @ 20°C
Propriétés comburantes	Non disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucun.
----------------------------	--------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Les produits suivants peuvent réagir fortement avec le produit: Métaux alcalino-terreux. Métal fritté.
-------------------	--

Shampooing Action 2 en 1 Auto Pratic

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Pas de risques particuliers de stabilité.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Non applicable.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Métaux alcalins. Métal fritté.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire L'effet corrosif oculaire a été évalué en utilisant la méthode « Isolated Chicken Eye » selon la Ligne directrice 438 de l'OECD; les résultats de cette étude montrent qu'à un niveau de dilution de 25% dans l'eau, le shampooing concentré utilisé comme matière première dans le mélange ne cause pas de lésions oculaires graves et ne nécessite donc pas de classification H318 et de pictogramme associé. Il n'existe actuellement aucune méthode de test in vitro validée pour déterminer l'irritation oculaire, donc les produits contenant jusqu'à 25% de cette matière et ne contenant aucun autre composant classé comme dangereux requièrent la classification H319 avec le pictogramme « point d'exclamation » associé.

Inhalation Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque une irritation des yeux.

Dangers chroniques et aigus pour la santé Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine. Ce produit peut provoquer une irritation cutanée et oculaire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.1. Toxicité

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson Non disponible.

Shampooing Action 2 en 1 Auto Pratic

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques Non disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Indéterminé.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Coefficient d'adsorption/désorption Non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Non applicable.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Traiter les déchets comme des déchets réglementés.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Entériner les procédures d'élimination avec un ingénieur environnement et les réglementations locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Shampooing Action 2 en 1 Auto Pratic

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Commentaires sur la révision NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Publié par Health & Safety Department

Date de révision 02/08/2019

Révision 5

Remplace la date 30/04/2019

Numéro de FDS 32142

Statut de la FDS Approuvé.

Mentions de danger dans leur intégralité

H301 Toxique en cas d'ingestion.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H311 Toxique par contact cutané.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.